



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES CJP PRINTEMPS 2019

COMMENT S'INSCRIRE AUX ACTIVITÉS ?

Pour les activités payables au Collège Jacques-Prévert :
imprimez et remplissez le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**, à la fin de ce document.

N'OUBLIEZ PAS QUE, CETTE ANNÉE, LES INSCRIPTIONS SE FONT UNE SESSION À LA FOIS. MÊME SI VOTRE ENFANT ÉTAIT INSCRIT À UNE ACTIVITÉ CET HIVER, IL FAUT REFAIRE SON INSCRIPTION POUR LE PRINTEMPS SI VOUS VOULEZ POURSUIVRE.

Pour les autres activités (anglais, atelier de cirque, karaté, prêt à rester seul, soccer, tennis) :
Imprimez et remplissez les formulaires appropriés qui sont sur notre site web.

Retournez le(s) formulaire(s) au secrétariat du Collège Jacques-Prévert
N'oubliez pas de joindre votre paiement (voir modalités de paiement ci-dessous).

MODALITÉS DE PAIEMENT pour les activités payables au Collège Jacques-Prévert

- Si vous êtes déjà inscrit aux débits pré-autorisés (DPA),
le prélèvement sera effectué dans votre compte bancaire le 5 avril 2019 pour la session printemps. Vous ne pouvez pas utiliser un autre mode de paiement.
- Si vous n'êtes PAS inscrit aux débits pré-autorisés (DPA)
les formes de paiement acceptées sont les suivantes :
chèque à l'ordre du Collège Jacques-Prévert daté du 5 avril 2019 ou argent comptant

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT pour les activités payables à l'école

- Si l'activité est annulée par l'école :
Il y aura remboursement complet dans un délai d'une à deux semaines suivant l'annulation.
- Si l'activité est annulée par le participant :
Avant le début de la session → Remboursement total des frais.
Après le début de la session → Remboursement des cours qui restent, moins une pénalité correspondant à 10% de ce montant,
et ce à partir de la date d'annulation.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – PRINTEMPS 2019
RETOURNEZ CETTE PAGE AU COLLÈGE AVEC VOTRE PAIEMENT
AU PLUS TARD LE 15 mars 2019

NOM DE L'ENFANT **classe**

MODE DE PAIEMENT

JE SUIS INSCRIT AUX DÉBITS PRÉ-AUTORISÉS (DPA).

J'autorise que le prélèvement soit effectué dans mon compte bancaire le 5 avril 2019

Si vous êtes déjà inscrit aux DPA, vous ne pouvez pas utiliser un autre mode de paiement.

JE NE SUIS PAS INSCRIT AUX DÉBITS PRÉ-AUTORISÉS (DPA).

Ci-joint le paiement par chèque à l'ordre du Collège Jacques-Prévert ou en argent comptant.

Je consens à ce que l'école communique mes numéros de téléphone et adresses courriel au professeur de l'activité à laquelle j'inscris mon enfant.

SIGNATURE DES PARENTS **date**

✓	Activité	Prix session HIVER 2019	Niveaux	Jour	Dates
	Ateliers d'arts créatifs *	150 \$	1 ^{re} à 6 ^e	Mardi 15h45 à 17h	26 mars au 28 mai (9 semaines)
	Ateliers d'arts créatifs *	150 \$	1 ^{re} à 6 ^e	Mercredi 15h45 à 17h	27 mars au 29 mai (9 semaines)
	Ateliers d'arts créatifs *	150 \$	1 ^{re} à 6 ^e	Jeudi 15h45 à 17h	28 mars au 30 mai (9 semaines)
	Guitare ½ h /sem.	225 \$	2 ^e à 6 ^e	Mercredi	20 mars au 22 mai (9 semaines)
	Guitare 1 h /sem.	387 \$			
	Piano ½ h /sem.	225 \$	Mat. à 6 ^e	Offert tous les jours	Débute la semaine du 18 mars pour une durée de 9 semaines
	Piano 1 h /sem.	387 \$			
	Robotique EV3	130 \$	4 ^e à 6 ^e	Mardi 15h45 à 17h	9 avril au 4 juin (8 semaines)
	Robotique Wedo	130 \$	2 ^e et 3 ^e	Jeudi 15h45 à 17h	11 avril au 6 juin (8 semaines)
	Violon ½ h /sem.	225 \$	Mat. à 6 ^e	Mardi	26 mars au 28 mai (9 semaines)
	Violon 1 h /sem.	387 \$			

	Anglais par le jeu	L'inscription se fait sur le formulaire LANGMOBILE (voir site Internet)
	Atelier de cirque	L'inscription se fait sur le formulaire LES PETITS AS (voir site Internet)
	Karaté	L'inscription se fait sur le formulaire KARATÉ SPORTIF (voir site Internet)
	Prêt à rester seul	L'inscription se fait sur le formulaire LES PETITS AS (voir site Internet)
	Soccer	L'inscription se fait sur le formulaire de SOCCER (voir site Internet)
	Tennis	L'inscription se fait sur le formulaire LES PETITS AS (voir site Internet)